



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

# *Sel & Vermois*

## Le Mag'

**LE SEL & VERMOIS LABELLISÉ  
TERRITOIRE D'INDUSTRIE**



N°24  
Janvier 2022

## ÉDITO

Mesdames, Messieurs,

Ce début d'année nous rappelle combien la solidarité, le partage et la confiance composent les fondements d'un cadre de vie serein et apaisé.

Les perspectives de développement de notre projet de territoire se dessinent au travers d'enjeux majeurs : climatiques, économiques et territoriaux. Ce schéma consolide les fondations de notre entité, il donne du sens à l'action publique.

La mise en œuvre de mesures favorisant une gestion vertueuse des déchets, l'optimisation et la préservation de la ressource en eau et de notre environnement engendreront une prise de conscience collective et individuelle.

L'engagement de notre collectivité dans une stratégie de développement économique avec une labellisation « territoires d'industrie » dans le cadre du plan de relance national, l'évolution de nos zones d'activités démontrent une réelle attractivité.

Notre volonté de transition énergétique du territoire en matière d'habitat notamment, ouvre la voie vers une mutation nécessaire.

Chaque agent, chaque élu communautaire apporte sa contribution à la mise en œuvre de nos ambitions pour une qualité de vie meilleure.

Ensemble, menons un cap audacieux pour les générations futures dans le respect de nos valeurs.

Pour vous et vos proches, le conseil communautaire et moi-même vous présentons nos vœux les plus chaleureux.

Je vous souhaite de vivre cette nouvelle année 2022 avec passion, qu'elle rime avec plénitude et santé.



David FISCHER

*Prenez soin de vous,  
respectez les gestes barrières*

## SOMMAIRE

- 2 Édito
- 3 Travaux dans nos communes
- 4 Aménagement et mobilité
- 6 Économie et sécurité
- 10 Finances et insertion
- 11 Environnement
- 13 Promotion du tourisme
- 14 Cycle de l'eau

Directeur de publication :  
David FISCHER  
Rédaction et mise en page :  
Services communautaires

Crédits photographiques et  
illustrations : Communauté de  
Communes, Pixhere, SDIS 54,  
©EPTBMM François et Goujon,  
Simonet (couverture)

Dépôt légal : à parution  
N°ISSN : 1769-0706  
Impression : Lorraine Graphic  
Tirage : 15 000 exemplaires

# TRAVAUX DANS NOS COMMUNES

## Un nouveau chef d'équipe



Depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2021, Fabrice FRANCOIS a rejoint la Communauté de Communes au poste de chef d'équipe.

Il gère une équipe de 6 agents techniques. Leurs missions sont diverses : entretien des espaces verts et des locaux dans les communes non dotées de personnel, conduite d'une nacelle poids-lourd pour les travaux d'entretien d'éclairage public communal et installations des illuminations de Noël ...

## Mise en place de bancs dans l'aire de jeux d'Hudiviller



## Tonte et taille dans les villages



## Utilisation de la nacelle pour l'installation des illuminations de Noël



# AMÉNAGEMENT ET MOBILITÉ

## Aménagement du territoire

### Où en est la fibre ?

Le télétravail, les devoirs à la maison ou tout simplement garder le lien avec ses proches deviennent plus faciles grâce à la fibre optique.

La Communauté de Communes prend en charge l'installation des 14 629 prises pour un montant de 1,46 millions d'euros.

### Commercialisation déjà ouverte :

Azelot, Crévic, Burthecourt-aux-Chênes, Coyviller, Dombasle-sur-Meurthe, Ferrières, Lupcourt, Manoncourt-en-Vermois, Saffais, St Nicolas de Port, Sommerviller, Tonnoy et Ville-en-Vermois

### Commercialisation à compter de 2022/2023 :

Hudviller, Rosières-aux-Salines et Varangéville



**Grand Est**  
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE

**PLUS D'INFOS**  
[www.losange-fibre.fr](http://www.losange-fibre.fr)

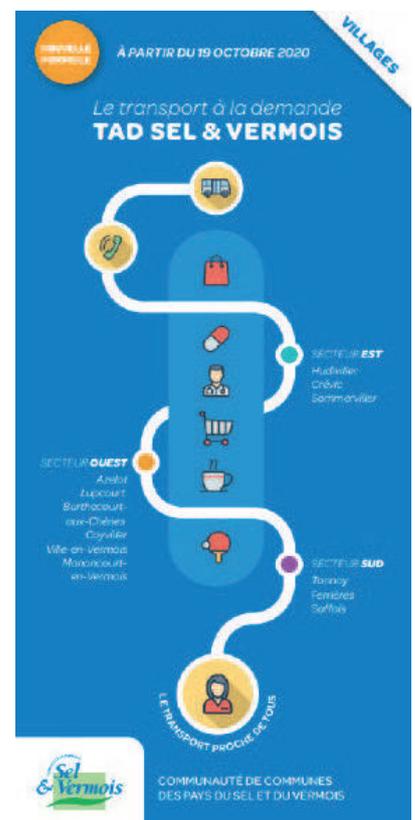
## Mobilité

### Le Transport A la Demande (TAD)

Le TAD Sel & Vermois fonctionne 6 jours sur 7, du lundi au samedi. Il dessert tous les arrêts de la Navette des communes de Ville-en-Vermois, St Nicolas de Port, Varangéville, Dombasle-sur-Meurthe et Rosières-aux-Salines.

Pensez-y ! Le TAD est en connexion avec les 3 gares SNCF de Varangéville/St-Nicolas, Dombasle-sur-Meurthe et Rosières-aux-Salines. Il vous permet de réaliser vos déplacements en direction de Nancy ou de Lunéville en vous apportant un confort de déplacement pour 2€ par un aller et 3€ pour un aller-retour.

Pour réserver votre déplacement, appelez le 03 54 16 59 96.



[www.cc-seletvermois.fr](http://www.cc-seletvermois.fr)  
@ccseletvermois  
Communauté de Communes des Pays du Sel et du Vermois



**Les transports en commun**



La Navette / TAD

## Une Chaussée à Voie Centrale Banalisée à Tonnoy

La Voie Bleue, *Moselle-Saône à vélo*, est un itinéraire cyclable national. Elle s'étire d'Apach à la frontière luxembourgeoise, jusqu'à Lyon. Cette vélo-route à faible dénivelé est accessible à tous.

Fin octobre 2021, la commune de Tonnoy et le département de Meurthe-et-Moselle inauguraient la jonction cyclable de la Voie Bleue sur notre territoire (V50).



## Calculer son itinéraire de voyage

La plateforme Fluo Grand Est vous propose en quelques clics le meilleur trajet en temps réel, en combinant l'ensemble des modes de transport disponibles : transport public régional et urbain, vélo, covoiturage, véhicules individuels.

Retrouvez également le trajet de la navette en temps réel sur Zenbus.



# ÉCONOMIE ET SÉCURITÉ

## Économie du territoire

### Sel & Vermois, territoire d'Industrie : un dispositif pour accélérer et soutenir le développement des projets industriels

La Communauté de Communes devient un acteur majeur du nouveau dispositif économique « Territoires d'Industrie ». Ce programme a pour objectif l'attractivité du territoire, l'encouragement de l'innovation, le développement du tissu d'entreprises, la formation et le recrutement.

146 territoires, dont le Sel & Vermois, sont identifiés à forts enjeux industriels. L'initiative vise à mobiliser de manière coordonnée les leviers d'intervention au service de l'industrie et de leur territoire. Des investissements pourront ainsi être financés pour développer l'attractivité et la compétitivité des entreprises industrielles du secteur.

L'étude stratégique territoriale a été lancée en août dernier par le cabinet EY, sous la direction de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT). La première phase de ce travail permettra d'identifier les enjeux économiques auxquels les activités industrielles de ces territoires sont confrontées. Elle s'appuiera notamment sur une



Visite de l'ANCT et des élus chez RESOLEST, à la ZAC des Sables



**Luc BINSINGER**

*Vice-Président délégué à l'économie du territoire et la coopération intercommunale*

rencontre des chefs d'entreprises et des établissements publics de formation.

Le cabinet EY a pour mission d'élaborer une stratégie industrielle territoriale en partenariat avec la CCPSV. À travers cette étude, des enjeux seront priorités :

- transformation du modèle économique
- soutien des investissements industriels
- création de nouvelles filières de formation notamment pour la filière sel/chimie, en lien avec le **lycée entre Meurthe et Sânon** de Dombasle-sur-Meurthe
- accompagnement de la mutation des métiers existants et assistance aux initiatives privées de transition écologique.

L'aboutissement de cette étude « Territoires d'industrie » doit permettre aux différents acteurs mobilisés :

- de créer et d'expérimenter de nouvelles manières de travailler ensemble
- de faire émerger des formes d'accompagnement innovantes
- de déterminer des niches de développement de l'activité industrielle.

Cela suppose de mener collectivement une réflexion prospective et de développer une méthode de mise réseau des entreprises locales.

Le programme d'actions qui s'en suivra devra permettre de répondre aux grands enjeux auxquels fait face la filière industrielle du territoire Sel & Vermois, notamment en matière de recrutement, d'innovation et d'attractivité.

## La Zone des Sables

Stratégiquement situé dans le bassin de vie nancéien, sur l'axe Paris-Strasbourg, au cœur de la région Grand Est, le territoire Sel & Vermois bénéficie d'une attractivité retrouvée notamment auprès des entreprises de logistique. A cheval sur les communes de Dombasle-sur-Meurthe et de Rosières-aux-Salines, la Zone des Sables intercommunale s'étend sur une surface brute de 65 hectares dont 48,7 hectares sont actuellement commercialisés.

Site privilégié d'accueil d'entreprises issues des filières logistique, construction et service, le parc est doté d'une offre foncière souple et adaptable. Il accueille des activités industrielles et tertiaires à haute valeur ajoutée. Par ailleurs, la zone se tourne vers l'avenir par l'implantation à court terme de filière croissance verte (station Bio-GNV, entreprise de valorisation circulaire des déchets organiques).

### CONTACT

SEBL : par téléphone au 03 87 39 78 00, par courriel à [v.manisse@sebl.fr](mailto:v.manisse@sebl.fr) ou via le site Internet [www.sebl.fr](http://www.sebl.fr)



Zone des Sables (2020)

### Les prochaines implantations dans la Zone des Sables :

- G3M
- Ettec
- Andrez Brajon Dupont Est
- SCI des Sables
- CJ Climatic



Carrefour d'Accompagnement Public Social

## Les circuits-courts Sel & Vermois : les jardins de Rosières

L'Établissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT) Paysages Services Rosiérois (PSR) est spécialisé dans les activités de type agricole.

Une de ses activités est la production et la vente de production maraîchère et légumière bio à destination des particuliers, des entreprises et des collectivités.

Comment acheter leurs produits ?

Au magasin « Les jardins de Rosières » du lundi au vendredi de 8h à 12h rue du Château Brun à Rosières-aux-Salines.



Les jardins de Rosières

## Les circuits-courts Sel & Vermois : Éleveur Boucher du Vermois, des produits de qualité au goût du terroir du Vermois

L'EARL Ulysse élève en plein air dans sa ferme de Manoncourt-en-Vermois des poules pondeuses et volailles de chair de races rustiques à croissance lente. Elle propose également à la vente des œufs, de la viande bovine au détail (race à viande Charolaise) et d'autres produits locaux.

Comment acheter leurs produits ?

- Achat en magasin : le jeudi et vendredi soir de 16h à 18h30 et le samedi de 9h à 12h30 (D112 à Manoncourt-en-Vermois - 06 58 62 75 86)
- Commande en ligne via <https://eleveur-boucher-du-vermois.fr/produits> : retrait de commande au magasin ou aux distributeurs automatiques accessibles 24h/24 7j/j



Distributeurs automatiques

## Sécurité et prévention de la délinquance

**SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES**  
DES GENS ORDINAIRES QUI ENSEMBLE REALISENT DES CHOSES EXTRAORDINAIRES

**POURQUOI PAS VOUS?**

Contactez le centre d'incendie et de secours le plus proche de votre domicile.  
[www.pompiers54.fr](http://www.pompiers54.fr) / [spv@sdis54.fr](mailto:spv@sdis54.fr)

### Sapeurs-pompiers volontaires : soyez acteurs de la sécurité de votre commune

Savez-vous que plus de 80% des sapeurs-pompiers en France sont des sapeurs-pompiers volontaires et que ces derniers contribuent à 60% des interventions ?

En 2020, parmi les 2 543 sapeurs-pompiers du Service d'incendie et de secours de Meurthe-et-Moselle (Sdis54), plus de 2 000 sont ainsi engagés en tant que volontaires, répartis sur les 70 centres d'incendie et de secours du département.

L'engagement citoyen de sapeur-pompier volontaire est une activité reposant sur le volontariat et le bénévolat, exercée dans des conditions qui lui sont propres. Cet engagement est librement consenti et ouvert à tous.

#### CONTACT

Pour tout renseignement, merci d'indiquer votre adresse de résidence et d'écrire à [spv@sdis54.fr](mailto:spv@sdis54.fr)



## L'action du Centre Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) sur le territoire Sel & Vermois

**i** *Un accueil de jour animé par une psychologue a lieu le lundi de 14h à 17h au CCAS de Dombasle-sur-Meurthe.*

*Deux permanences d'information juridique sont assurées sur rendez-vous sur notre territoire :*

- *le 2<sup>ème</sup> mardi de chaque mois de 14h à 17h à la maison des solidarités à St Nicolas de Port*
- *le 3<sup>ème</sup> mardi de chaque mois de 14h à 17h à la maison des solidarités à Dombasle-sur-Meurthe*

L'accueil pour le territoire Sel & Vermois se fait également au siège du CIDFF au 9 rue René Basset à Lunéville :

- permanence d'informations juridique (avec rendez-vous), accueil emploi (avec rendez-vous), accueil de jour (avec et sans rendez-vous) : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h
- accueil Famille : sur rendez-vous

### CONTACT

Lors d'une permanence, par téléphone au 03 83 74 21 07,  
par courriel à  
[secretariat@cidff-luneville.fr](mailto:secretariat@cidff-luneville.fr)

À ces permanences s'ajoutent des interventions dans les collèges. Les sensibilisations abordent des thématiques diverses comme l'égalité homme/femme, les comportements sexistes ou sexuels déviants et les usages abusifs des réseaux sociaux. Une formation des enseignants est également dispensée sur les violences faites aux femmes. Le CIDFF intervient également à St Nicolas de Port à la MAPEJE pour des sensibilisations et auprès de la Maison Antigone lors de la semaine de la santé mentale.

## Se défendre en tant que consommateur

L'Association de Défense des Consommateurs de France (ADCF) existe depuis 40 ans. Les bénévoles et juristes informent et conseillent les particuliers sur des problématiques juridiques variées : logement, véhicule, assurance, téléphonie, énergie, achat,....



**i** *Sur le territoire Sel & Vermois, l'ADCF a une antenne à Varangéville. Elle assure des permanences les mercredis de 18h à 19h sans rendez-vous à la salle Cargo à l'Espace Prieuré.*

### Devenir adhérent

Une association de défense de consommateurs est indépendante financièrement. Elle a également besoin de membres pour soutenir ses actions. En adhérant, vous apportez le poids et la légitimité nécessaires aux actions menées.

### CONTACT

Par téléphone du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h au 03 83 85 51 95,  
par courriel à [contact@adcfrance.fr](mailto:contact@adcfrance.fr) ou prise de contact lors d'une permanence

# FINANCES ET INSERTION

## Finances

### Les moyens de paiement pour les avis de sommes à payer

#### Vous avez reçu un titre exécutoire de la CCPSV ?

Vous avez 5 options pour le régler :

1. Chèque : à envoyer à la trésorerie de St Nicolas de Port (adresse sur la facture). Il ne devra être en aucun cas adressé à la Communauté de Communes.
2. Internet : il vous permet de régler votre facture de façon sécurisée par carte bancaire ou par un prélèvement unique via [www.payfip.gouv.fr](http://www.payfip.gouv.fr).
3. Espèces (maximum 300 €) et en carte bancaire : sur place auprès d'un des 3 buralistes agréés du territoire : La Française (6 rue Mathieu de Dombasle à Dombasle-sur-Meurthe), Tabac Cadeaux Boura (53 rue Gabriel Péri à Dombasle-sur-Meurthe) et Tabac Presse Loto (65 rue Anatole France à St Nicolas de Port).
4. Virement bancaire sur le compte de la banque de France (voir facture).
5. Prélèvement mensuel pour votre facture d'eau.



#### CONTACT

Par téléphone au 03 83 45 23 32



## Emploi - Insertion

### Vos conseillers en insertion professionnelle



#### Mission Locale

Deux conseillers accompagnent les jeunes de moins de 26 ans dans leurs démarches d'insertion professionnelle et sociale. L'accueil a lieu sur rendez-vous dans les locaux de la Communauté de Communes à Dombasle-sur-Meurthe.

#### Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE)

La Communauté de Communes est signataire du PLIE du Grand Nancy et du Lunévillois. Il permet d'accompagner des personnes du territoire éloignées de l'emploi.

Des conseillers de l'association Entraide Chômeurs assurent des permanences dans nos locaux et à l'espace Défis situé 13 a, rue Anatole France à St Nicolas de Port.

# ENVIRONNEMENT

## Mélissa, nouvelle ambassadrice



Depuis la rentrée de septembre, Mélissa a succédé à Amandine au poste d'ambassadrice de la prévention et du tri des déchets.

Avec Antoine, elle sensibilise et informe les habitants pour les accompagner dans leur pratique de tri et de réduction des déchets.

Le tri est l'affaire de tous, des animations pédagogiques sont proposées aux scolaires ou aux habitants lors d'événements. Au programme des animations pratiques, mais également une formation plus large sur les gestes nécessaires à la sauvegarde de l'environnement et sur l'achat éco-citoyen.

### CONTACT

Par téléphone au 03 83 45 23 32, par courriel à [ambassadeurdutri@cc-seletvermois.fr](mailto:ambassadeurdutri@cc-seletvermois.fr)

## Vers une prise de conscience



En 2020, lors du premier confinement, chacun s'est rendu compte de certains services indispensables, comme la collecte des déchets. Les nombreux messages et dessins de soutien en témoignent.

Aujourd'hui, cette prise de conscience va plus loin. Il s'agit de préserver notre environnement par l'adoption de comportements responsables : réduire ses déchets, trier les déchets recyclables, composter ses biodéchets, acheter de manière responsable. Les véhicules de collectes portent désormais ces messages.



**Véronique  
DEL FABRO**

*Vice-Présidente  
déléguée à  
l'environnement  
et la transition  
énergétique*

## Prévenir les allergies aux Pollens



Vous êtes allergique aux pollens ? Soyez informé lorsqu'une plante à laquelle vous êtes allergique pollinise près de chez vous, inscrivez-vous aux alertes pollens.

Vous êtes botanistes (amateurs ou professionnels), rejoignez le réseau de sentinelles Pollin'air. Les sentinelles participent à la collecte de données qui sont ensuite transmises aux professionnels de santé chargés d'alerter leurs patients.

Pollin'air vous informe en temps réel de l'arrivée des pollens près de chez vous.

### CONTACT

[www.pollinair.fr](http://www.pollinair.fr)

## Calendrier des déchets

Vous souhaitez connaître les dates de passage des collectes dans votre commune ?

Consultez le calendrier 2022 joint à ce Mag.

Cette année, les collectes de certains jours fériés sont maintenues.

## Les sentiers de randonnées Sel & Vermois

La Communauté de Communes développe ses sentiers de l'Axe Vert pour proposer des randonnées accessibles à tous les profils de randonneurs.

D'ici la fin de l'année 2022, 26 nouveaux circuits de deux à une douzaine de kilomètres vont être balisés par l'association Rando Sel & Vermois sur notre territoire.

Que vous recherchiez votre parcours de marche pour une sortie en famille le dimanche ou que vous soyez un randonneur chevronné, vous pouvez composer votre parcours à la carte.

Retrouvez ces sentiers dans notre guide de randonnées (à paraître) ou sur notre site Internet.

Afin d'avoir une lecture globale de ces sentiers et de préparer au mieux leur promotion, les élus des commissions Environnement et Promotion du tourisme souhaitent les parcourir. Le but est bien d'établir les constats d'entretien, le balisage et les aménagements éventuels. La première marche a été effectuée le samedi 9 octobre 2021 sur le futur circuit 17 « du Bois du Four » d'une distance de 6,9 km.



Circuit du Bois du Four



www.cc-seletvermois.fr  
 @ccseletvermois  
 Communauté de Communes des Pays du Sel et du Vermois

**Sel & Vermois** Les sentiers de randonnées



# PROMOTION DU TOURISME

## Concours photos



Félicitation à M. SIMONET, le gagnant de notre concours photos Instagram « Le territoire vu par ses habitants ».

Il remporte une nuitée dans la chambre d'hôtes Au caprice de l'Âtre à Tonnoy.



Photo gagnante : Solvay de nuit (couverture)

## Votre centre aquatique se refait une beauté !



Accueil de l'Atrium (avant/après)



**Jean-François  
GUILLAUME**

*Vice-Président  
délégué à  
l'animation du  
territoire*

## Meurthe-et-Moselle, l'Esprit Lorrain

Vous êtes hébergeur ou restaurateur ? Vous proposez des activités liées au tourisme ?

Rejoignez l'Auberge de la Mirabelle et l'Écurie du Vermois sur la plateforme Meurthe-et-Moselle Esprit Lorraine !

### PLUS D'INFOS

[www.lespritlorraine54.fr/](http://www.lespritlorraine54.fr/)  
plateforme-de-commercialisation



Espace Hammam

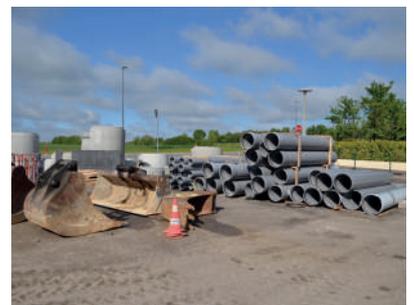
# CYCLE DE L'EAU

## Les travaux d'assainissement dans la commune de Lupcourt

La société Bonini a réalisé des travaux au printemps dernier pour le compte de la Communauté de Communes.

Les futures habitations du lotissement « Le Calmet » seront raccordées aux canalisations d'assainissement et d'eaux pluviales nouvellement créées. Des boîtes de branchement ont aussi été installées en limite de propriété des habitations existantes concernées par le passage de ces canalisations (Grande Rue).

Les habitants disposent d'un délai de 2 ans pour déconnecter leurs systèmes d'assainissement autonomes et venir s'y raccorder (articles L.1331 du code de la santé publique).



**Aidez-nous à préserver les installations de traitement des eaux usées**

- + Ne jetez que du papier toilette dans la cuvette des WC !**
- Pas de lingettes intimes**
- Pas de lingettes de nettoyage**
- Pas de rouleaux cartonnés de papier toilette (même biodégradables)**





**INFORMATION CORONAVIRUS** **COVID-19**

## PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES

-   
**Aérer les pièces  
le plus souvent possible**
-   
**Respecter une distance  
d'au moins deux mètres  
avec les autres**
-   
**Porter un masque chirurgical  
ou en tissu de catégorie 1 quand  
la distance de deux mètres  
ne peut pas être respectée**
-   
**Limiter au maximum  
ses contacts sociaux**
-   
**Tousser ou éternuer  
dans son coude  
ou dans un mouchoir**
-   
**Se moucher  
dans un mouchoir  
à usage unique**
-   
**Se laver régulièrement  
les mains ou utiliser  
une solution hydro-alcoolique**
-   
**Saluer sans serrer la main  
et arrêter les embrassades**
-   
**Éviter de se toucher le  
visage**
-   
**Utiliser les outils numériques (TousAntiCovid)**

 [GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)  **0 800 130 000**  
(appel gratuit)

CW-30559-001-2105 - 21 mai 2020

# **NOUS CONTACTER**

## **Communauté de Communes des Pays du Sel et du Vermois**

3, rue Louis Majorelle - ZAC du Saulcy  
54110 DOMBASLE-SUR-MEURTHE  
Tel : 03 83 45 23 32

Horaires : du lundi au vendredi de  
8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30  
Site Internet : [www.cc-seletvermois.fr](http://www.cc-seletvermois.fr)  
Facebook : [@ccseletvermois](https://www.facebook.com/ccseletvermois)